

l'ostensoir, il faut distinguer le cas où ce salut suit un autre office, comme la messe ou le chant des vêpres, et le cas où il est séparé de tout autre office liturgique. Dans le premier cas, on ne change pas le voile du tabernacle, mais on garde celui de l'office précédent. Au contraire, lorsque l'exposition est isolée de la messe et des vêpres et de tout autre office liturgique, on doit mettre le voile de couleur blanche au tabernacle, ne serait-ce que pour un salut d'un quart-d'heure. Il n'y a pas lieu de faire cette distinction pour une exposition permanente, telle qu'une heure d'adoration, ou l'adoration d'un jour, comme celle du premier vendredi du mois. Lors même que celle-ci suit la messe, on change le voile du tabernacle, s'il n'est pas blanc pour l'exposition.

J. S.

D'OU VIENT CETTE CLOCHE ?

MGR l'évêque auxiliaire a béni, l'avant-dernier dimanche, 9 septembre, à la chapelle de la nouvelle paroisse de Saint-Nazaire de Lachine (Ville La Salle), une cloche, dont le Père curé voudrait bien connaître l'origine. Peut-être quelqu'un de nos lecteurs pourrait-il le renseigner.

Cette cloche, qui pèse 392 livres, a été achetée chez un marchand de langue anglaise à Montréal, qui l'avait lui-même achetée, il y a trois ans, d'un juif. Où le juif l'avait-il prise ? On ne le sait pas.

Outre le chiffre de son poids, elle porte, gravés en relief sur son métal : le nom de Montréal, deux beaux Christs de dix pouces, puis le millésime 1822 — vraisemblablement celui de l'année où elle a été fondue — et enfin le nom de G. Warwick — celui du fondeur sans doute.

Si quelqu'un, au moyen de ces indications, pouvait nous faire connaître d'où vient cette cloche, nous lui serions bien obligés. S'adresser au Père Valiquette, o. m. i., à Saint-Nazaire (Ville La Salle), Lachine.

Ancien supérieur

LA Croix de P. Père Audi Saint-Sacrement, et féconde carrière religieuse et alors année d'âge.

“ L'un des premiers Père Eymard, co dégageur des devoirs de Toulon. Après Père de Cuers et titut, d'abord pendant le Père Tesnière. ans. — Réconfort d'Etat, lui apportant est mort dans la p

RE

A LA

Progr

Paroisse de Saint-
matin, 4 sept
Pointe Saint-Char
au jeudi mati
Cercle Lasalle (A
matin, 17 sept
Chevaliers de Col
au lundi mati
Comptables et em
bre, au mardi
Paroisse d'Hochel
8 octobre.
Voyageurs de con
15 octobre.
Étudiants, jeudi s